

L'OMS appelle les États à résister aux firmes qui nuisent à la santé

En 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié un nouveau document marquant, alliant synthèse de la documentation scientifique et analyse politique au sens large du terme, cette fois sur les conséquences délétères de l'activité de certains secteurs industriels (1à5).

Des activités économiques qui font obstacle à la santé publique. Le bureau européen de l'OMS regrette que la plupart des pays européens soient en retard par rapport à l'« Objectif de développement durable 3.4 », adopté par l'Organisation des Nations unies en 2015, qui prévoit d'ici à 2030 de « réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être » (5,6). L'OMS estime qu'un obstacle majeur à la mise en place des politiques et réglementations nécessaires pour atteindre cet objectif est lié à l'influence des très grandes entreprises commerciales. « Malgré la diversité des produits concernés, depuis des produits nocifs pour la santé tels que le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, jusqu'aux médicaments sauvant des vies, les industries utilisent les mêmes méthodes pour maximiser leurs profits, étendre leurs marchés et créer des conditions les plus favorables possibles à leur développement. Les actions publiques visant à contrôler l'impact négatif pour la santé des activités de ces industries sont continuellement contestées, retardées, affaiblies, voire arrêtées » (5).

Probablement des millions de morts en Europe liées aux activités commerciales. L'OMS a estimé nombre de morts liées à ces activités commerciales. Elle a pris en compte : l'alcool ; la viande transformée (charcuterie et

autres) ; les aliments industriels salés, gras ou sucrés ; les boissons sucrées ; la pollution liée aux énergies fossiles ; et les morts liées au travail (par accident ou exposition à des substances cancérigènes ou provoquant de l'asthme). Elle arrive au nombre impressionnant de 2,7 millions de morts par an, soit le quart de la mortalité totale en Europe. L'OMS reproche aux acteurs économiques concernés d'user de tout leur poids économique, de leurs influences politiques et de leurs techniques de manipulation pour contrecarrer les politiques publiques et les réglementations qui cherchent à réduire cette mortalité (5).

L'OMS exhorte les responsables politiques à l'action. L'OMS demande aux responsables politiques d'oser regarder en face toutes les conséquences des actions menées par les acteurs économiques les plus puissants : « cela demande au minimum que les gouvernements reconnaissent que l'intérêt premier des firmes les plus importantes est le profit, et donc que, quels que soient les produits qu'ils vendent, leurs intérêts ne coïncident pas avec la santé publique ou l'intérêt général plus largement » (5).

De la même façon, l'OMS exhorte les responsables politiques à admettre les preuves de la similarité des méthodes d'influence et de lobbying entre les entreprises qui nuisent à la santé et les firmes du tabac, et donc à les réguler de la même manière. Car « des facteurs commerciaux sont en cause dans le développement des maladies non transmissibles tels que la vente du tabac et de l'alcool, la promotion massive d'aliments créant une dépendance, la vente de tests de détection du cancer inefficaces, et la promotion de médicaments dans les cancers à l'efficacité marginale mais avec des prix toujours plus élevés » (5).

©Prescrire



Extraits de la veille documentaire Prescrire

- 1- Velásquez G et Boulet P "Mondialisation et accès aux médicaments - Les implications de l'accord Adpic/OMC" OMS, Genève 1998 : 60 pages.
- 2- Prescrire Rédaction "Mondialisation et accès aux médicaments" *Rev Prescrire* 1999 ; **19** (191) : 71.
- 3- Organisation mondiale de la santé "Comblent le fossé en une génération - Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé" Genève 2008 : 40 pages.
- 4- Prescrire Rédaction "Lutter contre les inégalités socioéconomiques pour améliorer la santé" *Rev Prescrire* 2010 ; **30** (322) : 568-570.
- 5- World Health Organization - European Region "Commercial determinants of non-communicable diseases in the WHO European Region" Genève 2024 : 156 pages.
- 6- Organisation des Nations Unies "Objectifs de développement durable". Site www.un.org consulté le 24 juillet 2024 : 3 pages.